

AUVERGNE

Axe 8 : ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, LOGISTIQUES

EPRD DANS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Contexte

Objectifs

• Comprendre les composantes de la réforme de la tarification des établissements sociaux et médico-sociaux • Savoir passer d'une logique de dépenses à une logique de recettes • Définition et illustrations des principaux outils d'analyse financière • Comprendre les implications de la source de financement dans les établissements médico-sociaux • Savoir articuler entre l'EPRD, le CPOM et le PGFP - Elaborer un EPRD • Savoir optimiser la négociation avec les autorités

Programme

• Définition et dimension financière d'EPRD • L'architecture et le contenu de l'EPRD • Comprendre la logique de l'EPRD et en mesurer les incidences sur la gestion financière et budgétaire d'un établissement • Maîtriser les indicateurs de bonne gestion en lien avec la CAF • Établir les soldes intermédiaires de gestion à la suite du compte de résultat • Maîtriser les principes généraux du CPOM • Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) et le PGFP • Les éléments clés dans la relation avec la tutelle • Savoir argumenter pour présenter son projet d'investissement • Les points de vigilance • Attendus d'un établissement présentant des difficultés financières • Intégrer les nouveaux tarifs et leurs calculs • Décrets CE et arrêté en attente de parution • Le principe d'un EPRD dit « GLOBAL » • La disparition des sections tarifaires dans l'EPRD

Public

Directeurs et personnels administratifs concernés

Exercice

2020

Code de formation

82

Nature

AFR

Organisé par

EM SANTE

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu**GROUPE 1**

Du 12 mars au 3 juin 2020

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 01.02.2020

ANFH COURNON D'AUVERGNE